



LUXEMBURGENSIA



IL Y A QUINZE ANS

Les événements du 2 août 1914 avaient plongé le Luxembourg dans le deuil. Un des signataires du traité de Londres (1867), au lieu de garantir nos frontières, les a violées au mépris des traités et de la foi donnée. Il ne pouvait se prévaloir que du droit du plus fort.

Depuis 11 ans, Guillaume II expie sa faute à Doorn.

A la rentrée de la Chambre des députés, il y a exactement 15 ans, une manifestation émouvante de patriotisme a eu lieu, et nous jugeons qu'il est bon de rappeler aujourd'hui ce qu'on aurait tort d'oublier trop vite.

Ci-après nous reproduisons le Message de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde à la séance des députés du 10 novembre 1914, l'adresse de la Chambre des députés en réponse à ce Message et la réponse de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde à l'adresse de la Chambre.

Le grand patriote que fut Paul Eyschen n'a pas longtemps survécu aux hommages qu'on lui a adressés à cette occasion, et la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde a quitté quatre ans après le trône et le Luxembourg pour aller mourir à l'étranger.

Ayons pour ces deux grands morts un moment de souvenir et de recueillement.

Jules Klensch.

MESSAGE

*de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse à la séance de la Chambre des députés
du 10 novembre 1914.*

Messieurs,

C'est un besoin du cœur qui M'amène au milieu de vous.

Tous, Nous sommes profondément navrés du spectacle de cette monstrueuse guerre où se trouvent engagés les Etats voisins du Grand-Duché. Et dire qu'après plus de cent jours de luttes affreuses et cruelles, comme l'humanité n'en a jamais connues, le mot de Paix n'ose encore s'aventurer sur aucune lèvre!

Nous ne pouvons intervenir que pour panser les blessures, relever les existences défaillantes et soulager tout le cortège de misères et de souffrances qui affluent vers le Grand-Duché. Sous ce rapport, Notre pays remplit largement son devoir; il continuera à le faire, et Je m'empresse d'exprimer à Nos populations Mes vifs remerciements pour les sacrifices intelligents et dévoués qu'elles ne cessent de faire en ces douloureuses circonstances.

La neutralité du Grand-Duché a été violée. Moi et Mon Gouvernement, Nous nous sommes empressés de protester contre cet acte. Ces faits ont été immédiatement portés à la connaissance des Puissances signataires du traité de Londres de 1867. Et la Chambre des députés a donné son approbation à Notre conduite.

Nos droits demeurent donc entiers, bien qu'ils aient été méconnus.

La promesse a été donnée que le préjudice causé serait réparé, et l'on a mis de l'empressement à solder nombre de dettes contractées et de justes indemnités occasionnées lors du passage des troupes.

Le pays ne se considère nullement comme délié des obligations lui imposées par les traités internationaux. (*Bravo!*) Comme par le passé, il continuera à les remplir loyalement. Notre protestation reste donc debout et Nous la maintenons dans toute sa teneur. (*Bravo!*)

J'ai été heureuse de constater la correction que Nos populations ont mise dans leurs rapports avec les troupes envahissantes et de voir le tact avec lequel elles ont su éviter des incidents fâcheux. Je les en remercie sincèrement. Elles en agiront de même à l'avenir, pour qu'on ne puisse Nous adresser le moindre reproche de manquer à Nos devoirs internationaux.

Depuis qu'il est indépendant, le Grand-Duché a joui d'une réelle prospérité. Le peuple a été vraiment heureux, le chant national le proclamait sans cesse. Quoique petit et faible, Notre Etat a su largement remplir ses devoirs, et vis-à-vis de ses voisins et à l'égard de ses propres citoyens.

Le Luxembourg a pleinement documenté sa vitalité; il a fait preuve ainsi de son droit à l'existence. Il veut et il doit continuer à vivre. (*Bravo! très bien!*)

Les maux inévitables de la situation actuelle, le Gouvernement cherche à les atténuer. Dans la mesure de ses moyens, il continuera à protéger les citoyens dans leurs personnes et dans leurs biens. Mais le principal objectif du Gouvernement doit être le maintien de l'autonomie des Pouvoirs publics. (*Très bien!*)

La main dans la main avec la Représentation élue du Pays, Nous vaincrons les nombreuses difficultés qui Nous assiegent.

C'est une grande consolation pour Moi et un puissant confort de Me savoir en complète communauté de sentiments et de pensée avec le peuple aux destinées duquel Je suis appelée à présider. (*Très bien!*) Restons unis, Messieurs, quoi qu'il advienne: A ce prix sera dû le salut du pays. (*Très bien!*)

C'est pour la grandeur de leurs patries que Nos puissants voisins font en ce moment des prodiges d'héroïsme. Ils comprendront les efforts que Nous faisons pour sauvegarder l'humble foyer qui abrite le bonheur de Nos enfants. (*Bravos répétés!*)

Que Dieu protège Notre chère patrie! (*Bravos répétés!*)